



Projet pédagogique 2023-2024

Service éducation, animation enfance jeunesse et culture

Sommaire

I/ Etat des lieux et ressources de la Maison de l'enfance

- 1- Au niveau du public
- 2- Au niveau de l'équipe
- 3- Au niveau de l'école
- 4- Au niveau du territoire de proximité
- 5- Les objectifs

II/ Projet pédagogique

III/ Le fonctionnement de la Maison de l'enfance

- 1- Le déroulement d'une journée type
 - a- Lors du temps méridien sur le site Pordic « Bourg » et Tréméloir
 - b- Lors du temps périscolaire matin/soir
 - c- Lors de l'acm, le mercredi
 - d- Lors de l'acm , pendant les vacances scolaires
- 2- Les activités
- 3- L'encadrement des activités
- 4- Les locaux et espaces utilisés
- 5- L'accueil des enfants à besoins spécifiques
- 6- Le suivi sanitaire
- 7- Le vivre-ensemble

IV/ Le fonctionnement de l'équipe

- 1- Rôles et postures des animateurs
- 2- La sécurité
- 3- La communication
 - a- Avec les parents
 - b- Avec l'équipe enseignante
 - c- Avec les partenaires

V/ Modalités d'évolution périodique du projet

- 1- Le calendrier prévisionnel

I-Etat des lieux et ressources de la Maison de l'enfance

1- Au niveau du public

Les enfants fréquentant la Maison de l'enfance sont issus principalement des 4 écoles de la commune nouvelle de Pordic. Les familles ont une situation économique confortable puisque 93% de celles-ci ont un coefficient supérieur à 1026.5 et seulement 3% ont un coefficient inférieur à 526.5*

C'est un groupe de 3-12 ans homogène avec peu de différence culturelle. Pratiquement tous les enfants fréquentant la Maison de l'enfance ont au moins une activité de loisirs.

*Source, Insee données 2015

2- Au niveau de l'équipe

12 agents interviennent auprès des enfants. C'est une équipe expérimentée, travaillant ensemble depuis plusieurs années.

- **Sur les temps extrascolaires** (mercredis et vacances scolaires)

- Responsable loisirs : Myriam APPRIOU-JOLLY
- Adjointe : Laura BLEVIN

NOM Prénom		Diplôme
APPRIOU JOLLY	Myriam	BPJEPS LTP
ATTOUMANI	Saindou	Non diplômé
BLEVIN	Laura	BAFD
DANIEL	Alexandre	BAFA
FAIST	Killian	BAFA
FOSSARD	Pamela	BAFA
GATTONI LE BRIGAND	Manon	BAFA
HEULOT	Mélissa	BAFA
HUET	Valérie	BAFA
LE BELLEGUY	Cécile	BAFA
DE BARROS	Jordan	BAFA
RIFFLART	Elena	BAFA

3- Au niveau du territoire de proximité

La Maison de l'enfance se situe dans un environnement riche au niveau patrimoine, associatif et bénéficie de nombreuses structures sportives et culturelles.

Plus de 80 associations proposent diverses activités au sein de la commune dans différents domaines tel que la culture, le sport, la solidarité et l'entraide. Le patrimoine communal est important (4 écoles, une médiathèque, un centre culturel, 5 plages, 3 campings), en plus des nombreuses structures existantes (4 courts de tennis, un boulodrome, un skate park, un city stade, une aire de basket de rue, terrain de rugby, vélodrome, complexe sportif, école de musique)

La commune nouvelle est également bien desservie au niveau des transports puisqu'elle bénéficie du réseau du transport urbain TUB (Réseau de Saint-Brieuc Armor Agglomération) Un Jumper et une voiture de la collectivité sont également disponibles.

4- Les objectifs

L'équipe d'animation souhaite mobiliser les enfants sur l'importance de l'entraide et de la coopération à travers le fonctionnement quotidien de l'acm et les projets d'animation.

D'autre part, la volonté de l'équipe d'animation est de poursuivre son travail sur l'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie et de la citoyenneté en privilégiant un fonctionnement centré sur l'initiative, l'expérimentation et la responsabilité des enfants.

Pour cela, l'équipe d'animation garde toujours à l'esprit que :

« L'ACM est un lieu d'apprentissage au « vivre ensemble »

II/ Projet pédagogique

a) Les intentions éducatives

La ville de Pordic souhaite :

- Favoriser l'autonomie de l'enfant, en respectant le rythme de chacun.
- Eveiller l'esprit de découverte et d'ouverture sur le monde.
- Accompagner les enfants dans la réalisation de leurs activités et de leurs projets.
- Cultiver l'esprit de citoyenneté et le savoir vivre ensemble pour faire de Pordic un territoire solidaire et respectueux.

Favoriser le vivre ensemble	
Se respecter les uns les autres	
Moyens	Evaluation
<p>-Privilégié la sanction positive :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail collaboratif autour de cette thématique afin d’avoir un outil pour une continuité pédagogique • L’enfant gère la situation problématique en essayant, accompagné d’un adulte, de trouver une solution. • Mettre en place un débat autour du « respect » <p>-Mettre en place des réunions enfants afin qu’ils s’impliquent dans la vie collective.</p> <p>Mettre en place des projets d’animation sur la thématique de la différence</p>	<p>- Quelles sont les sanctions, quels sont les impacts ? recommencent-ils ? Y a-t-il une diminution des sanctions ? Formation des animateurs ? Outils mis en place ?</p> <p>Participation active des enfants ? sur la durée ? implication ? Y a-t-il des CR des réunions ? Est-ce que leurs demandes sont pris en compte ? Outils utilisés pour l’animation des réunions (bâton de parole, post-it, débat mouvant...) ?</p> <p>-Nombre de projets ? ont-ils aboutit ? Participation active des enfants ?</p>
Promouvoir l’entraide, la solidarité et la coopération	
Moyens	Evaluation
<p>-Participation des enfants aux différentes tâches de la vie quotidiennes (ex : rangement, mise en place du goûter)</p> <p>-Favoriser les activités de coopération</p> <p>-Mettre en place des animations pour connaître la personnalité, les passions de chacun (+ famille)</p> <p>-Activités passerelles entre les groupes d’âges ou entre le PAJ Installation de la sieste par les Smarties 1semaine sur 2 lorsqu’ils ne sont pas de mise en place des tables pour le déjeuner.</p> <p>Programmation de cycles sportif pour les schtroumpfs (savoir sauter, courir, lancer, ramper...)</p> <p>Programmation de 2 projets par groupe d’âge</p>	<p>-Participation volontaire ? Prises d’initiatives ?</p> <p>-Fréquence ? Participation active des enfants ? Y a-t-il de l’entraide, de la coopération ou conflit lors du jeu ? Impact sur le groupe ?</p>

Respecter les règles	
Moyens	Evaluation
-Construction de règles de vie avec les enfants Ecrire les règles de manière positive. « J'ai le droit », plutôt que « je n'ai pas le droit » Être vigilant sur le tri sélectif et le compost	-Implication des enfants ? De quelle manière ? respectent-ils les règles ? leur engagement a-t-il un impact sur la durée ? Y a-t-il beaucoup de rappel du règlement ? applique-t-on le même règlement sur tous les temps d'accueil ? -Réalisé ou non ?

Permettre l'épanouissement de l'enfant	
Découvrir son environnement proche	
Moyens	Evaluation
-Mise en place de jeux sur la commune -jardin partagé -Exploration de la nature (land art, jeux buissonniers, balade contée, grand jeux...) -S'approprier les espaces des différents sites ? -Utiliser les différentes structures de la ville pour diversifier les activités (médiathèque, centre culturel, ...) -Diversifier davantage les sorties Mise en place d'une porte ouverte au PAJ	Nombre de jeux mis en place ? Type de jeux ? diversité ou non ? Utilisation d'une MAP Pordic (afin de répertorier tous les lieux visités par les enfants) -Investissement des enfants ? Participation active ou non ? Nombre de participants ? -Nombre d'activités nature ? Retour des enfants ? -Se repèrent-ils dans les locaux ? Investissement des enfants dans la décoration de leurs espaces ? Activités inter-espaces ? -Fréquence d'utilisation ? Les activités sont-elles diversifiées ? -Fréquence ? thématique ? Découverte du PAJ ? de son organisation ?

Favoriser la prise d'initiative	
Moyens	Evaluation
-Impliquer les enfants dans la prise de décisions sur ce qui les concernent au niveau du règlement, du fonctionnement, des activités... (réunions enfants, tableau d'inscriptions, affichage des idées des enfants afin qu'ils choisissent le jour « j ») -Accepter que l'enfant ait besoin de « ne rien faire » sur certains temps	Compte rendu des réunions ? Participation active ? Sont-ils force de propositions ? -Les enfants sont-ils demandeurs ? Apprécient-ils ces temps ? Est-ce un temps apportant un bien fait aux enfants ? - Type d'activités ? Fréquence ? Mis en place ? Est-ce beaucoup utilisé ? Sont-ils demandeurs ?

<p>-Mettre en place des activités scientifique, d'explorations... (ex : concours Lépine)</p> <p>-Mettre à disposition du matériel pour des ateliers autonomes (crayons, feuilles, matériels pour bracelets, perles...)</p> <p>-Mettre en place de temps en temps des demi-journées « choix des enfants » sur les petites vacances</p> <p>1 mercredi par mois sans sport</p>	<p>Fréquence ? Est-ce les mêmes enfants ?</p> <p>Fréquence ? Degré d'autonomie, d'entraide ? Réalisé ? utilisé par les enfants ? sont-ils autonomes ?</p> <p>Les idées sont-elles prises en compte par les animateurs ?</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Développer son imaginaire

Moyens	Evaluation
<p>-Mettre en place des thèmes sur certaines périodes de vacances</p> <p>-Diversifier les animations (pour cela l'animateur se documente et se forme afin de développer son panel d'activités)</p> <p>Interventions extérieures (prestataires, spectacles...)</p> <p>-Diversifier les outils pour la lecture (kamishibai, marionnette, conte, histoire, comptine...)</p> <p>-Mettre en place un cadre favorisant l'imagination dans les animations (sensibilisation, déguisement, décor)</p>	<p>-Mise en place ? Fréquence ? de quelle manière ont-elles été choisi ? Impact sur les enfants ?</p> <p>-Programme d'activités</p> <p>Nombre ? Intérêt ?</p> <p>-Lesquels sont-ils utilisés ? Lesquels fonctionnent le mieux ?</p> <p>-Réalisation ? impact sur les enfants ?</p>

III/ Le fonctionnement de la Maison de l'enfance

a- Lors de l'acm, le mercredi

7h30-8h30 : Accueil des enfants en salle Gamers

8h30 : Ouverture de la salle Bubules

9h15 : Ouverture des inscriptions (*sur le panneau d'affichage*) :

- Des pôles d'activités, de l'animation
- De l'installation des couverts + nettoyage au restaurant scolaire

9h30 : Ouverture des pôles d'activités et proposition d'une animation par un animateur (*les enfants viennent lorsqu'ils le souhaitent aux pôles d'activités*)

11h15 : Fermeture des pôles d'activités

11h15-11h30 : Rangement + un petit groupe installe les couverts et aménage la salle du restaurant scolaire

11h45-13h : Repas (*entre 13h et 13h15 : le petit groupe nettoie les tables du restaurant scolaire*)

13h-14h : Temps libre et accueil des enfants de l'après-midi

14h: Ouverture des inscriptions :

- Des pôles d'activités, de l'animation
- De l'installation du goûter, nettoyage et vaisselle

14h30 : Ouverture des pôles et animation proposé par un animateur

15h45 : Fermeture des pôles d'activités

15h45-16h : Rangement et un petit groupe prépare le goûter

16h-16h45 : Goûter

16h45- 18h30 : Accueil des parents

b- Lors de l'acm, pendant les vacances scolaires

Accueil (matin et soir)

L'accueil s'effectue à partir de 7H30 jusqu'à 9H. Le soir de 16h45 à 18h30. **C'est un accueil individualisé**, où la prise en charge de l'enfant est faite dès son entrée.

9H-9h30 et 14h-14h30 : les temps de paroles et d'inscriptions

Réunion de présentation et de fonctionnement de la journée. Ce temps de dialogue et d'écoute a pour objectif de prendre en considération la parole de l'enfant en ce qui concerne ses souhaits et ses envies mais aussi sa réflexion sur le fonctionnement du centre. Cela constitue aussi un moment privilégié pour l'intégration des nouveaux enfants.

C'est également sur ce temps que les enfants s'inscrivent sur les activités.

9h30-11h30 et 14h30 -16h Le temps d'animation

Les repas (déjeuner, goûter)

Le temps de repas est une activité à part entière qui tend à :

- **Amener à plus de convivialité et d'autonomie** pendant le temps repas. (Appropriation de l'espace, plus de responsabilité dans la gestion de son repas et du bruit)..

- **Favoriser le vivre et le manger ensemble dans le respect et la coopération** Nous voulons faire du repas un moment convivial, calme et détendu. La nourriture est de qualité, équilibrée. Chacun est invité à goûter. Les enfants participent à la distribution, au débarrassage et au nettoyage de la table.

Les animateurs se doivent d'être disponibles, de favoriser la prise d'initiatives des enfants, d'aider les plus jeunes qui en ont besoin. Les enfants peuvent se placer comme ils le souhaitent. Par ailleurs, l'équipe d'animation déjeunera avec les enfants. Ce temps permet d'échanger de manière privilégiée avec les enfants.

-Les temps calmes

Les animateurs accompagnent les enfants sur leurs jeux. Ils doivent rester disponibles et veiller à la sécurité des enfants. Ces temps libres et ces temps calmes sont aussi des moments privilégiés pour un suivi plus individualisé de l'enfant (discussion, jeux à deux ou en petits groupes...). Une présence dans chaque lieu sera établie et cela à tour de rôle par les animateurs, de sorte à offrir à chacun aussi un temps personnel.

Pour les grandes sections, une histoire ou de la musique seront proposés

MS et PS : sieste avec réveil échelonnée (jusqu'à 16h)

16h00 Le goûter

Les enfants participent également à la mise en place du goûter, débarrassage et vaisselle.

16H45-18h30 : Départ échelonné

1- Les activités, le mercredi

Une fois par mois, une réunion est mis en place avec les enfants de 6-12 ans. C'est un espace de paroles afin que les enfants s'expriment, donnent leurs avis, prennent des décisions qui les concerne sur l'ACM (sur les activités, les sorties, les tâches de la vie quotidienne, la vie de groupe...)

Les décisions prises lors des réunions sont votées à la majorité.

A l'issue de la réunion, un compte-rendu est rédigé et affiché dans leurs salles d'activités. Les enfants et l'équipe d'animation peuvent ainsi s'y référer au besoin.

Les animations sont regroupées par pôle d'activités, déterminé par les enfants, entre chaque période de vacances scolaires.

2- L'encadrement des activités, en ACM, le mercredi

Dans les pôles d'activités, les enfants proposent des projets, des activités...qu'ils souhaitent réaliser. L'animateur les met ensuite en pratique. Si les enfants n'ont pas d'idées. L'animateur doit savoir repérer les besoins, expertiser, puis imaginer des solutions ludiques permettant aux enfants d'apprendre, de découvrir, de s'initier.

L'équipe d'animation anime ses activités en misant sur la force d'apprentissage de l'enfant et de ses découvertes. L'animateur en partant des centres d'intérêt des enfants suscite son esprit d'exploration et de coopération

Le fonctionnement est souple car certaines activités ne s'improvisent pas. Elle nécessite une préparation importante. Il faut donc planifier certaines animations.

3- Les locaux et espaces utilisés

La Maison de l'enfance est composée de :

- Une salle d'activités 3-5 ans
- Une salle d'activités 6-11 ans
- Une salle d'étude
- Un préau
- Une salle de motricité
- Une salle d'activités
- Une infirmerie
- Un bureau
- Un hall/vestiaire
- Une cuisine
- Trois cours

Un espace périscolaire : Espace du Colonel « Beltrame »

- 2 salles
- 1 préau
- Une cour avec toilettes
- Infirmerie

Site école-garderie « Tréméloir » :

- Une salle d'activité 3-11 ans (garderie)
- Une infirmerie
- Une cour
- Un préau

4- L'accueil des enfants à besoins spécifiques

Accueillir un enfant à besoins spécifiques se prépare en amont. Dans un premier temps, il est important de rencontrer les parents afin d'échanger sur les besoins de l'enfant et sur ses difficultés éventuelles.

Ensuite, l'équipe d'animation adapte au mieux les conditions d'accueil en fonction de ses besoins et de ses capacités. La volonté de l'équipe d'animation est l'inclusion de l'enfant à la vie de groupe et aux animations en prenant en compte ses capacités et ses besoins.

Pour cela, il est également important que l'équipe d'animation soit sensibilisée aux différents handicaps.

5- Le suivi sanitaire

La personne assurant le suivi sanitaire vérifie la présence d'une fiche sanitaire pour chaque enfant. Elle informe l'équipe pédagogique et éventuellement le personnel de restauration de l'existence d'éventuelles allergies ou autres, notamment les PAI. Elle vérifie et réapprovisionne le stock à pharmacie. Par contre, chaque animateur tient à jour sa trousse de premiers soins. Elle répertorie sur le registre les soins apportés à l'enfant.

6- Le vivre ensemble

Les règles de vie sont décidées par les enfants et l'équipe d'animation par vote. Elles sont affichées dans chaque salle d'activités. Elles peuvent être modifiées en cours d'année si besoin.

Le non-respect d'une de ces règles implique le plus souvent une sanction. La gestion des transgressions des règles est aussi importante que de conduire une activité. Il est normal que les enfants ne respectent pas toujours les règles. Cela fait partie de l'apprentissage de la vie de groupe, du « vivre ensemble ».

Lors de conflits entre enfants (insultes, bagarres...), l'animateur s'emploiera à devenir un médiateur en garantissant à chacun le droit à la parole pour que chacun des enfants, comprennent les logiques de l'autre ainsi que les points clés les ayant conduits à cette situation. Une fois le fil de l'histoire démêlé, une réparation peut être envisagée (de ce qui aurait pu être détruit, ...)

Si une règle collective n'est pas respectée, le rôle de l'animateur est d'expliquer le sens de la règle, d'écouter les arguments de l'enfant, de négocier son acceptation. Parfois l'animateur ne pourra pas l'obtenir. En cas de récurrence. Une sanction peut être imposée mais celle-ci ne sera jamais humiliante.

Fonctionnement de l'équipe

1- Rôles et postures des animateurs

Le rôle de l'animateur, dans ses animations, est d'élargir l'univers connu de l'enfant.

Il a donc plusieurs casquettes :

- Un rôle d'accompagnant dans les projets de l'enfant
- Un rôle de personnes ressource en impulsant des idées
- Un rôle d'encadrement des apprentissages (techniques, compétences...)
- Un rôle d'écoute de la parole de l'enfant

2- La sécurité

L'ACM respecte les directives de la DDCS (direction départementale de la cohésion sociale). C'est au directeur que revient la fonction d'appliquer et de faire appliquer ce cadre législatif, notamment en respectant les normes d'encadrement :

- 1 animateur pour 8 enfants de >6 ans
- 1 animateur pour 12 enfants de <6 ans

3- La communication

a- Avec les parents

La communication est effectuée par le biais d'informations par internet via le portail famille, le site de la Ville, le Pordic info, Pordic mag, les flyers distribués par le biais des écoles, l'affichage à la Maison de l'enfance mais surtout de visu.

b- Avec l'équipe enseignante

La communication est faite de 3 manières différentes et à différents niveaux :

- Réunion entre la responsable périscolaire et les différents directeurs d'école
- Pour chaque école, une référente de site est présente tous les jours afin de communiquer les informations aux directeurs et aux enseignants

- Des carnets « de liaison » sont mis en place entre l'animateur et l'enseignant, dont il a en charge la classe durant toute l'année scolaire.

c- Avec les partenaires

L'équipe d'animation travaille en étroite collaboration avec l'école, la restauration scolaire, les associations locales. Travailler en partenariat est important pour une meilleure prise en compte des besoins des enfants en ayant une vision globale :

- Cohérence des interventions vis à vis des enfants sur tous les temps de la journée,
- Souplesse et rapidité de mise en œuvre avec au final un service rendu aux enfants plus efficace.

IV- Modalités d'évolution périodique du projet

1- Le calendrier prévisionnel

Des réunions de bilans sont programmées régulièrement pendant l'année scolaire. Des réunions supplémentaires peuvent être ajoutées selon la demande de l'équipe ou/et de la direction.

Elles permettront à chacun de s'exprimer, d'échanger, de partager ses expériences et auront aussi pour objectif d'améliorer le fonctionnement et ainsi faire évoluer notre projet.

Les bilans permettront à chacun de :

- Faire le point sur son vécu, ses difficultés, et essayer d'y trouver des solutions
- Faire des propositions constructives au bon déroulement des différents temps de prise en charge
- Faire évoluer le projet en le modifiant si besoin

Projet rédigé par :

Myriam Appriou Jolly
Responsable Loisirs